

SAFETY DATA SHEET

Selon (EC) N° 1907/2006 (REACH) ; 453/2010/EC

SECTION 1 : Identification de la substance/du mélange et de la société

Identifiants du produit

Nom du produit Thermosol Concentré

Nombre du produit

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Usages identifiés Réfrigérant-Antigel

Détails du fournisseur de la fiche de sécurité

Société Sucesores de Carmelo Pérez Martínez S.L.
Calle Titanio 15, La Cartuja Baja
ES-50720 Zaragoza (Espagne)

Téléphone

Fax +34 976 42 18 50

Adresse mail carpemar@carpemar.com

Téléphone d'urgence : +(34) 91 562 04 20

SECTION 2 : Identification des dangers

Classification de la substance ou du mélange

Selon la Régulation (CE) N°. 1272/2008 (CLP).

Ce produit n'est pas classifié comme dangereuse selon la Directive 67/548/EEC.

Éléments d'étiquetage

Le produit n'a pas besoin d'être en accord avec les directives EC ou les lois nationales respectives.

Autres dangers

Inconnus

SECTION 3 : Composition/information des ingrédients

3.1 Substances

Triéthylène glycol avec additifs.

Nom chimique	CAS-No	N° CEE	%
Triéthylène glycol	112-27-6	203-953-2	>90

SECTION 4 : Mesures de premier secours

Avis général

Consultez un médecin. Montrez cette fiche de sécurité au médecin.

En cas d'inhalation

Si la respiration continue, déplacer la personne à l'air frais. Si elle ne respire pas, pratiquer la respiration artificielle. Consultez un médecin.

En cas de contact avec la peau

Laver avec du savon et beaucoup d'eau. Consultez un médecin.

En cas de contact avec les yeux

Rincer avec abondance d'eau pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin.

En cas d'ingestion

Ne jamais donner rien par la bouche à une personne inconsciente. Rincer la bouche avec de l'eau et consulter un médecin.

Principaux symptômes et effets, tant aigus que différés

Les principaux symptômes et effets connus sont décrits dans l'étiquetage (voir section 2.2) et/ou dans la section 11.

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements spéciaux nécessaires
aucune donnée disponible

SECTION 5 : Mesures anti-incendie

Moyens d'extinction – Moyens d'extinction appropriés

Utilisez de l'eau pulvérisée, de la mousse résistant à l'alcool, de la poudre chimique ou du dioxyde de carbone.

Dangers spéciaux résultants de la substance ou du mélange

Oxydes de carbone

Protection individuelle

Porter un appareil respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie s'il est nécessaire.

Autres informations

aucune donnée disponible

SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de rejet accidentel

Précautions relatives aux personnes.

Portez des vêtements adéquats. Éviter de respirer les vapeurs, le brouillard ou le gaz. Assurer une ventilation adéquate. Pour la protection individuelle, voir la section 8.

Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser le produit pénétrer dans les cours ou surfaces d'eau.

Méthodes et matériaux de ramassage/nettoyage

Absorber avec un matériau absorbant inerte et agir selon la législation en vigueur. Conserver dans des récipients appropriés et fermés pour l'élimination.

Référence à d'autres sections

Pour l'élimination, voir section 13

SECTION 7 : Manipulation et stockage

Manipulation

Éviter le contact avec la peau et les yeux. Éviter l'inhalation de vapeurs ou de brouillard. Pour les précautions à prendre, voir la section 2.2.

Stockage

Stocker dans un endroit frais. Conserver le récipient hermétiquement fermé dans un endroit sec et bien ventilé. Hygroscopique.

Utilisation(s) finale(s) spécifique(s)

En dehors des utilisations mentionnées dans la section 1.2, aucune autre utilisation spécifique n'est stipulée.

SECTION 8 : Contrôle d'exposition/protection individuelle

Paramètres de control

Composantes avec paramètres de contrôle sur le lieu de travail

Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

Manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène et de sécurité industrielles. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage

Lunettes de sécurité avec écrans latéraux conformes à la norme EN166. Utiliser un équipement de protection des yeux testé et approuvé par les normes gouvernementales appropriées telles que NIOSH (US) ou EN 166 (UE).

Protection de la peau

Manipuler avec des gants. Les gants doivent être inspectés avant l'utilisation. Utiliser une technique appropriée de retrait des gants (sans toucher la surface extérieure du gant) pour éviter tout contact de la peau avec ce produit. Éliminer les gants contaminés après utilisation conformément aux lois en vigueur et aux bonnes pratiques de laboratoire. Se laver et se sécher les mains.

Les gants de protection choisis doivent suivre les spécifications de la directive européenne 89/686/CEE et de la norme EN 374.

Contact total

Matériau : Caoutchouc nitrile

Épaisseur minimale de l'ayer : 0,11 mm. Temps de rupture : 480 min

Matériau testé : Dermatrill® (KCL 740 / Aldrich Z677272, Taille M)

Contact avec les éclaboussures. Matériau : Caoutchouc nitrile
Epaisseur minimale de la couche : 0,11 mm. Temps de rupture : 480 min

En cas d'utilisation en solution, ou en mélange avec d'autres substances, et dans des conditions différentes de celles de la norme EN 374, contactez le fournisseur des lunettes homologués CE. Cette recommandation n'est que consultative et doit être évaluée par un hygiéniste industriel et un responsable de la sécurité familiarisés avec la situation spécifique de l'utilisation prévue par nos clients. Elle ne doit pas être interprétée comme offrant une approbation pour un scénario d'utilisation spécifique.

Protection du corps

Vêtements imperméables. Le type d'équipement de protection doit être choisi en fonction de la concentration et de la quantité des substances dangereuses sur le lieu de travail spécifique.

Protection respiratoire

Lorsque l'évaluation des risques montre que les appareils respiratoires à épuration d'air sont appropriés, utiliser un appareil respiratoire complet avec des cartouches respiratoires à combinaison polyvalente (US) ou de type ABEK (EN 14387) en complément des contrôles techniques. Si le respirateur est le seul moyen de protection, utiliser un respirateur complet à adduction d'air. Utilisez des respirateurs et des composants testés et approuvés selon les normes gouvernementales appropriées NIOSH (US) ou CEN (EU).

Contrôle de l'exposition environnementale

Ne pas laisser le produit pénétrer dans les égouts.

SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques

Information sur les propriétés physiques et chimiques basiques

Apparence	Forme : liquide clair et visqueux
Couleur	incolore
Odeur	aucune donnée disponible
Seuil d'odeur	aucune donnée disponible
pH	8,0-9,0
Température de fusion/point de gel	Env. -22 °C
Point d'ébullition	> 180°C
T^a de fusion/plage :	-7 °C – lit. 125 – 127 °C à 0.1 hPa - lit
Point d'éclair T^a	>166 °C – vase fermé
Taux d'évaporation	aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	aucune donnée disponible
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité	
Limite supérieure d'explosion:	9,2 %(V)
Limite inférieur d'explosion :	0,9 %(V)
Pression de vapeur	< 1 hPa at 20 °C

Densité de vapeur	5,18 - (Air = 1.0)
Densité relative	1,11 – 1,13 g/cm ³ à 20 °C
Solubilité dans l'eau	complètement miscible
Coefficient de partage :	n- octanol/eau
Température d'auto-inflammation	
Température de décomposition :	347 °C
Viscosité :	aucune donnée disponible
Propriétés explosives	aucune donnée disponible
Propriétés oxydantes	aucune donnée disponible

Autres informations de sécurité

Densité relative du vapeur	5,18 - (Air = 1.0)
-----------------------------------	--------------------

SECTION 10: Stabilité et réactivité

Réactivité

aucune donnée disponible

Stabilité chimique

Stable dans les conditions de stockage recommandées.

Possibilité de réactions dangereuses

aucune donnée disponible

Conditions à éviter

aucune données disponibles

Matières incompatibles

Agents oxydants forts, Acides et bases.

Produits de décomposition dangereux

Autres produits de décomposition - aucune données disponibles. En cas d'incendie : voir section 5

SECTION 11 : Information toxicologique

Données pour le Triéthylène glycol

11.1 Information sur les effets toxicologiques – Toxicité aiguë

DL50 Oral - rat - 17.000 mg/kg

DL50 Cutanée - lapin - > 22.500 mg/kg

Inhalation

Trouble respiratoire

Corrosion/irritation de la peau

Peau – humain Résultat : Irritation cutanée légère (Patch Test 24 Hrs.)

Peau – lapin

Résultat : Irritation cutanée légère - 24 h

Lésion oculaire grave/irritation oculaire

Yeux – lapin

Résultat : Irritation légère des yeux

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

aucune donnée disponible

Mutagenicité sur les cellules germinales

aucune donnée disponible

Cancérogénicité

IARC : Aucun composant de ce produit présent à des niveaux supérieurs ou égaux à 0,1% n'est identifié comme cancérigène humain probable, possible ou confirmé par l'IARC.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - souris – Oral

Effets sur le nouveau-né : Statistiques de croissance (par exemple, gain de poids réduit).

Toxicité pour la reproduction - souris - Effets sur le nouveau-né : Physique.

Toxicité pour le développement - rat – Oral

Effets sur l'embryon ou le fœtus : Fœtotoxicité (sauf mort, par exemple, fœtus rabougri).

Aucune donnée disponible

Toxicité spécifique pour certains organes - exposition unique

aucune donnée disponible

Toxicité spécifique pour certains organes - exposition répétée

aucune donnée disponible

Risque d'aspiration

aucune donnée disponible

Informations complémentaires

SECTION 12 : Information écologique

Données pour le Triéthylène glycol

Toxicité

Toxicité pour les poissons

LC50 - Leuciscus idus (ide mélanote) - > 100 mg/l - 96h

Toxicité pour les daphnies et autres invertébrés aquatiques

CE50 - Daphnia magna (puce d'eau) - 46.500 mg/l - 48 h

Toxicité pour les algues Remarques

aucune donnée disponible

Persistance et dégradabilité

Résultat de biodégradabilité : > 70 % - Facilement biodégradable.

Potentiel de bioaccumulation
Aucune bioaccumulation n'est à prévoir (LogP <= 4).

Mobilité dans le sol
aucune donnée disponible

Résultats de l'évaluation PBT et vPvB
L'évaluation PBT/vPvB n'est pas disponible car l'évaluation de la sécurité chimique n'est pas requise/n'a pas été réalisée.

Autres effets indésirables
aucune donnée disponible

SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets – Produit
Proposez les solutions non recyclables à une entreprise de gestion des déchets.

Emballage contaminé
Éliminer comme produit non utilisé.

SECTION 14 : Informations relatives au transport

Nombre ONU

ADR/RID :
Non dangereux

IATA : -
Non dangereux

IMDG :
Non dangereux

SECTION 15 : Informations réglementaires

Cette fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du règlement (CE) No. 1907/2006.

Réglementation/législation en matière de sécurité, de santé et d'environnement spécifique à la substance ou au mélange.

SECTION 16 : Des autres informations

On a suivi toutes les procédures pour assurer que toutes les informations disponibles dans cette fiche de sécurité, ainsi que les informations relatives à la santé et l'environnement, soient précises à la date de préparation. Elles ne constituent pas une garantie ou représentation, explicite ou implicite en relation à la précision ou l'ensemble des données et des informations trouvés dans cette fiche de sécurité.



Carpemar